



CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES



Hérrouville

ANNEXE AU RÈGLEMENT DU PLU



AURÉLIE ROUQUETTE
ARCHITECTURE

« La façade appartient aussi à celui qui la regarde » Victor Hugo

OBJECTIF

L'objectif d'un cahier de recommandations architecturales est d'identifier ce qui fait l'essence d'un lieu.

La vocation de ce type de document n'est pas de figer l'héritage architectural laissé par les générations passées mais de bien connaître et de bien comprendre cet héritage pour le faire évoluer dans les meilleures conditions. Il est le garant du respect de certains critères fondamentaux non seulement à l'échelle du bâti mais aussi à celle de l'ensemble de la commune.

Bien entendu, un tel document ne peut être exhaustif, chaque cas étant unique et plus ou moins complexe, cependant, il permet de comprendre l'essentiel et d'agir facilement sur les composantes les plus évidentes du paysage. Les cas plus délicats doivent, eux, être soumis à l'avis d'un spécialiste.

Cet outil pédagogique, axé essentiellement sur des exemples visuels, permettra à tous de mieux comprendre les enjeux d'une telle préservation et la nécessité d'appliquer certaines règles.

Ce cahier a donc plusieurs vocations : être un document d'information, un document de sauvegarde de ce qui mérite de l'être et un document d'aide et de conseil pour les nouvelles interventions.

SOMMAIRE

I. CONTEXTE ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES P.04

II. TYPOLOGIES DE BÂTI - la ferme - la maison de bourg - la maison rurale P.06

III. TOITURES - matériaux - souches de cheminée - éclairage des combles - panneaux solaires P.12

IV. FAÇADES - matériaux - transformation / création d'une baie - menuiseries - ferronneries P.18

V. CLÔTURES ET PORTAILS P.24

VI. COULEURS P.26

VII. RÉHABILITATIONS, EXTENSIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES P.28

I. CONTEXTE ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

L'évolution du bâti au cours des siècles a plutôt contribué à enrichir le patrimoine, il doit en être de même pour la période contemporaine. Il est pour cela primordial de se conformer à certaines règles, édictées dans les parties qui suivent.

Il apparaît que les changements intervenus sur le bâti dans la deuxième partie du XX^{ème} siècle ont été plus brutaux et moins harmonieux qu'au fil des siècles précédents. La raison essentielle semble être l'emploi de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques qui ont provoqué certaines incohérences.

Le centre ancien d'Hérouville présente un caractère villageois affirmé. L'espace public et les rues anciennes sont dominés par la minéralité des bâtis anciens, la qualité des appareillages des murs, l'étroitesse de l'emprise viaire, la faible épaisseur de l'espace dévolu aux piétons. Ponctuellement, la rue est parfois rythmée par la présence du végétal ou par des percements de murs.

La trame parcellaire villageoise se singularise par un micro-découpage foncier. Les parcelles s'imbriquent pour composer un puzzle relativement complexe. La parcelle se caractérise par sa petite, voire très petite dimension. Sa forme est généralement en lanière et son orientation perpendiculaire à la voie. Les arrières de parcelle occupés initialement par le potager, la basse-cour, les arbres fruitiers..., sont aujourd'hui occupés par des jardins d'agrément.

Le bâti agricole qui constitue la grande majorité du bâti ancien se transforme petit à petit en logement.

La permanence de la trame parcellaire villageoise permet de conserver l'homogénéité des organisations linéaires et continues du bâti. Par ailleurs, le bâti implanté à l'alignement sur rue dégage l'arrière de la parcelle pour former des coeurs d'îlots paysagers, des espaces en creux supports de biodiversité souvent peu visibles depuis la rue.

Les bâtiments particuliers (photos ci-contre) qui ne rentrent pas dans le cadre des typologies édictées ci-après, font l'objet de fiches spécifiques dans le PLU notamment : le château, le manoir et l'école.



Le château d'Hérouville

« Reconstruction au 18^{ème} du château datant de la fin du 16^{ème} siècle, par Gaudot pour ange Pinon ; destruction du corps central à la fin du 19^{ème}; le reste, pavillons d'angles et ailes en retour, est divisé en fermes et maisons » Base Mérimée



Le Manoir rue du Bout d'en bas



Le bâtiment de l'école et de l'ancienne mairie construit après guerre et typique de son époque

Les monuments sont indissociables de l'espace qui les entoure : toute modification sur celui-ci rejaillit sur la perception et donc la conservation de ceux-là. Aussi la loi impose-t-elle un droit de regard sur toute intervention envisagée à l'intérieur d'un périmètre de protection de 500 mètres de rayon autour des monuments historiques.

Article L621-30-1 du code du patrimoine : Est considéré, pour l'application du présent titre, comme étant situé dans le champ de visibilité d'un immeuble classé ou inscrit tout autre immeuble, nu ou bâti, visible du premier ou visible en même temps que lui et situé dans un périmètre de 500 mètres.

Dans ce rayon de protection, toutes les modifications apportées à un bâtiment (changement d'huissieries, remise en peinture, ravalement, pose de panneaux solaires...) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation qui est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

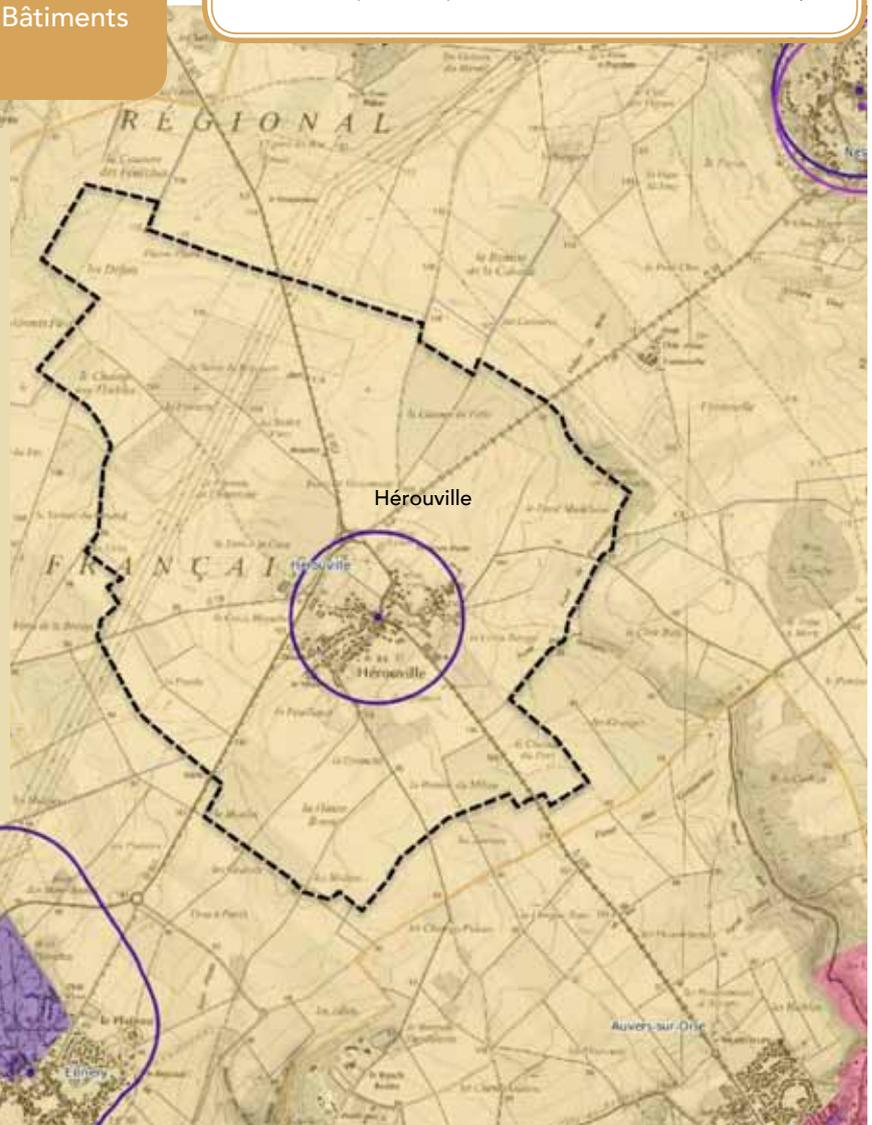
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Avant d'entreprendre toute intervention, il est important de prendre son temps pour :

- repérer la typologie du bâtiment concerné ;
- repérer les parties les plus authentiques et celles qui ont été ajoutées récemment ;
- observer les dispositions du bâtiment ;
- voir des bâtiments similaires, de la même époque, en état d'origine ou même en mauvais état, qui pourront servir de modèle ou de référence ;
- analyser les besoins, établir un programme d'utilisation adapté au bâtiment à restaurer ;
- établir des plans du bâti existant, en plan, coupes, façades, et en faire de même pour l'état projeté ;
- consulter un professionnel ou un organisme de conseil (Architecte des Bâtiments de France, CAUE, Fondation du Patrimoine...).

PROTECTION

L'église Saint-Clair d'Hérouville est classée Monument historique depuis le 2 avril 1915. Cette protection entraîne un rayon de protection de 500 m qui englobe la grande majorité du village.



Protections

- Site classé
- Site inscrit
- Ensemble monumental classé
- Monument classé et périmètre de protection

Site et monuments, espaces protégés (Source IAU Ile-de-France)

II. TYPOLOGIES DE BÂTI

Typologie n.f. : étude des traits caractéristiques dans un ensemble donné, en vue d'y déterminer des types, des systèmes.
Typologie parcellaire ou architecturale.

Le respect de ces typologies architecturales a pour objectif de préserver, en cas de transformations ou d'ajouts aux bâtiments existants, l'intégrité du type architectural du bâtiment sur lequel on intervient. La typologie de chaque bâtiment doit donc être conservée, elle est le chef d'orchestre qui permet l'harmonie de chaque construction et à plus grande échelle celle de tout un espace bâti.

On recense sur la commune de Hérouville 3 grandes typologies pouvant avoir chacune des variantes :

- > LA FERME
- > LA MAISON RURALE
- > LE MAISON DE BOURG

LA FERME

Elle est constituée de plusieurs bâtiments agricoles et d'habitation accolés.

Implantation

Les bâtiments s'implantent généralement autour d'une cour, avec une partie du bâti à l'alignement sur rue : soit le mur pignon, soit le mur gouttereau (façade principale). Cette alternance contribue à la richesse urbaine et architecturale du village.

Les parcelles sont clôturées par des hauts murs en moellons apparents avec chaperons qui marquent l'espace urbain.

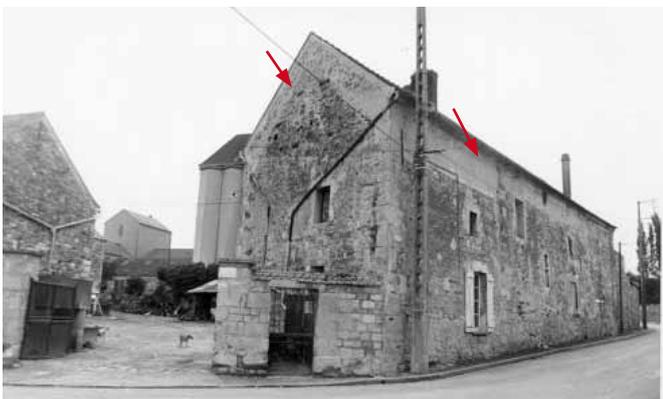
Volumétrie et toiture

La ferme est constituée de plusieurs bâtiments agricoles et d'habitation, généralement de forme rectangle, sur deux étages (+ combles) et de grande longueur. Ces bâtiments sont couronnés par un toit à deux pentes avec une couverture en tuiles plates (les plus anciennes) ou mécaniques.



1979 (source Mérimée) & 2016 - 1 rue G. Duhamel

Alternance de bâti agricole et d'habitation sur rue. Corps de ferme toujours en activité avec alternance de bâtis agricoles et d'habitations. Plus de 35 ans séparent ces deux images, le bâtiment n'a quasiment pas évolué.



1979 (source Mérimée) & 2016 - 2 rue de la Croix Rouge

Des traces d'un ancien enduit sont visibles en partie haute, elles peuvent être la marque du changement de couverture (de chaume à tuiles). Des ouvertures non hiérarchisées et non composées ont été faites petit à petit sur la façade principale sur rue. Là encore, plus de 35 ans séparent ces deux images, on constate que le bâtiment n'a quasiment pas évolué.



Ancien corps de ferme transformé en un ensemble d'habitation et bâtis agricoles (ici mur pignon (A) et mur gouttereau (B) en alignement sur rue)

Façades

Celles des bâtiment agricoles ne possèdent que très peu d'ouvertures sur la rue.

La maison de ferme est, la plupart du temps, un ancien bâtiment agricole. C'est une construction sobre dont les baies, plus hautes que larges, ne sont ni forcément hiérarchisées, ni forcément axées et qui sont positionnées de façon plus ou moins aléatoire sur la façade. Les pignons peuvent eux-aussi être percés. L'entrée se fait le plus souvent par l'intérieur de la parcelle, soit sous un porche, soit par la cour.

Les murs sont montés en moellons de calcaire qui peuvent être mélangés à du grès avec parfois des harpages intermédiaires en pierres de taille (à noter toutefois que malgré les grandes longueurs du bâti ils sont quand même assez rares).

Les bâtiments étaient enduits (on retrouve souvent des traces sur les maçonneries protégées par les

débords de toit) ou enduits à pierres vues.

Outre les corniches en pierres qui couronnent le bâtiment et accueillent la couverture, les façades sont très sobres et les décors (encadrements, modénatures...) sont inexistantes.

RECOMMANDATIONS / FERME

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de conserver l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- conserver l'alternance de murs gouttereaux et de murs pignons quand elle existe.
- conserver des toits de formes simples.
- restaurer les couvertures en terre cuite (privilégier les couvertures en tuiles plates)
- créer des ouvertures en corrélation avec celles existantes. En l'absence d'ouvertures existantes se référer au bâti de la même typologie. Les baies ne seront pas forcément axées et les menuiseries seront adaptées.
- restituer un enduit à pierres vues ou un enduit classique à base de chaux en fonction des dispositions connues ou des moellons en place
- restituer toutes traces historiques intéressantes

> Se référer au chapitre « Toitures »

> Se référer au chapitre « Façades »

> Se référer au chapitre « Clôtures »



Exemple de harpage en pierre de taille intermédiaires permettant de rigidifier les maçonneries en moellons.



Ancien corps de ferme transformé en habitation avec la création de nouvelles ouvertures organisées. Nota : le blanc des menuiseries est trop présent visuellement : choisir des couleurs moins tranchées qui permettent une mise en valeur globale du bâtiment .

II. TYPOLOGIES DE BÂTI

LA MAISON DE BOURG

La maison de bourg est une maison d'assez grandes dimensions qui possède des décors plus ou moins riches.

Implantation

Les bâtiments peuvent s'implanter de diverses manières :

- façade principale à l'alignement sur rue
- façade principale en retrait : un jardin avec clôture la sépare de la rue. Les clôtures anciennes sont en fer forgé sur murs bahuts et possèdent de beaux portails ouvragés.
- façade pignon sur rue

Les bâtiments sont soit isolés sur la parcelle, soit ils forment un front bâti avec d'autres.

Volumétrie et toiture

Ces maisons ont des volumes simples et sont de base rectangle à deux étages (+ combles) avec au moins 3 travées.

Suivant les variantes les toitures sont différentes :

- toiture à deux pentes avec faitage parallèle à la rue
- toiture à deux pentes avec faitage perpendiculaire à la rue
- toiture à 4 pans (Variante 2 uniquement)

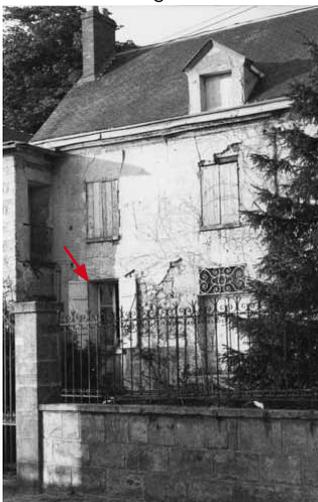
Les couvertures sont en tuiles plates (terre cuite) et pour les plus bourgeoises couvertes en ardoise. Ces deux types de couvertures ont souvent été remplacés par de la tuile mécanique (notamment pour la variante 2). Les combles peuvent être éclairés par une lucarne (cela reste assez rare).



VARIANTE 1 - Les diverses transformations opérées sur cette façade ne contribuent pas à sa mise en valeur : menuiseries des fenêtres et des volets non adaptées, garde-corps en bois, ciment sur le RdC et absence d'enduit aux étages.



VARIANTE 1 - Pignon sur rue. Une baie du RdC a été agrandie sans tenir compte de la composition de la façade. Les décors (corniche, fausse chaîne d'angle et linteaux marqués) et le auvent permettent d'animer une façade assez linéaire.



VARIANTE 1- 1979 (source Mérimée) & 2016 - 2 rue du Poteau - Maison de notable

Sur les deux photos anciennes de 1979, on peut voir la maison avant et après restauration. Entre ces deux états, on constate que certains éléments ont disparus notamment la grille d'imposte de la porte d'entrée et les volets. En 2016, la maison a retrouvé des volets (non traditionnels > voir le paragraphe sur les menuiseries), a maintenant des fenêtres à petits carreaux (alors que traditionnellement à cette époque les vantaux sont à grands carreaux (encore visibles sur les photos anciennes) et la façade a perdu son enduit qui est aujourd'hui «à pierres vues».

> **Toutes ces transformations appauvrissent et banalisent l'architecture.**



VARIANTE 2 - Début du XX^{ème} (Site Delcampe) & 2016 - Rue Duhamel (partie Nord)

Cette variante caractérisée notamment par des toitures à 4 pans et des baies identiques mais non axées, ne se retrouve qu'au Nord de la rue Duhamel. En un siècle la physionomie générale de la rue n'a pas beaucoup changée, en revanche les couvertures en ardoises ont pour la plupart disparu.

Façades

Ces constructions possèdent des baies plus hautes que larges.

Pour la variante 1

Les baies, de même dimension à chaque étage sont ordonnancées et s'organisent sur un axe de symétrie central.

L'entrée est, le plus souvent, au centre de la façade et se fait soit sur la rue, soit par le jardin.

Pour la variante 2

Les baies de même dimension à chaque étage, ne se superposent pas forcément et ne s'organisent par rapport à un axe de symétrie sur un axe de symétrie central.

L'entrée se fait par l'intérieur de la parcelle.

Pour l'ensemble, les murs sont montés en moellons de calcaire qui peuvent être mélangés à du grès et qui sont destinés à être enduits. Cet enduit protège le parement mais permet aussi la mise en valeur des modénatures.

En effet, outre les corniches qui couronnent le bâtiment, ces édifices peuvent avoir des décors en pierres ou en mortier tels que :

- chaîne d'angle harpée
- bandeaux intermédiaires
- encadrements de baies
- ferronneries ouvragées
- soubassement



VARIANTE 2 - Les baies ne suivent pas un axe de symétrie. L'entrée se fait par le jardin. Dans les deux cas le parement de façade n'est pas adapté : enduit en surépaisseur et enduit disparu.

RECOMMANDATIONS / MAISON DE BOURG

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de conserver l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- restituer les caractéristiques de la typologie qui auraient disparu (comme dans l'exemple ci contre)
- conserver les formes de toits existantes
- restaurer les couvertures, restituer leur état d'origine quand cela est possible et que celui-ci est connu
- créer des ouvertures en corrélation avec celles existantes. Ne pas casser une symétrie et/ou un ordonnancement existant
- conserver les menuiseries anciennes ou les restituer en rapport avec leur époque
- restituer un enduit à la chaux en conservant les modénatures existantes.

- > Se référer au chapitre « Toitures »
- > Se référer au chapitre « Façades »
- > Se référer au chapitre « Clôtures »

II. TYPOLOGIES DE BÂTI

LA MAISON RURALE

La typologie de la maison rurale ressemble à celle de la maison de bourg mais avec des dimensions réduites et des décors moindres.

Implantation

Les bâtiments peuvent s'implanter de diverses manières :

- façade principale à l'alignement sur rue.
- façade principale en retrait : un jardin avec clôture la sépare de la rue
- façade pignon sur rue, accolée ou non

Pour la variante 1

Certaines maisons implantées à l'alignement sur rue peuvent être en bande : maisons accolées de même facture et de même gabarit.



VARIANTE 1 - Maisons en bande sur rue : même gabarit, même facture

Pour la variante 2

La maison est isolée sur la parcelle ou accolée avec un bâtiment de facture et de gabarit différents.

Volumétrie et toiture

Ces maisons ont des volumes simples et sont de base rectangle à un étage (+ combles) avec généralement 2 à 3 travées.

Les toitures sont à deux pentes avec, suivant l'implantation, un faîtage parallèle ou perpendiculaire à la rue. Les couvertures sont en tuiles plates (terre cuite) et ont souvent été remplacées par de la tuile mécanique.

Façades

Ces constructions possèdent des baies plus hautes que larges.

De même dimension à chaque étage, elles sont ordonnancées.

L'entrée se fait soit par la rue (pour la variante 1 notamment), soit par le jardin.

Pour l'ensemble, les murs sont montés en moellons de calcaire qui peuvent être mélangés à du grès et qui sont destinés à être enduits. Cet enduit protège le parement mais permet aussi la mise en valeur des décors qui se caractérisent le plus souvent par des encadrements aux baies et une corniche en pierre.

On constate aujourd'hui que la plupart des enduits ont disparu. Dans certains cas, les moellons apparents peuvent le rester si ceux-ci sont de belles factures et plutôt réguliers, mais il serait préférable, pour des questions techniques, de les enduire.



VARIANTE 2 - Cette façade n'est pas faite pour avoir des moellons apparents, elle devrait être enduite.

La couleur et les menuiseries ne sont pas en adéquation avec le bâtiment et le site (voir les chapitres sur les menuiseries et les couleurs)



VARIANTE 2 - Alternance de mur pignon et de mur gouttereau en alignement sur la rue



VARIANTE 2

RECOMMANDATIONS / MAISON RURALE

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de conserver l'ensemble des caractéristiques de chacun des variantes et notamment :

- restituer les caractéristiques de la typologie qui auraient disparu
- conserver les formes de toits existantes
- restaurer les couvertures, restituer leur état d'origine quand cela est possible et que celui-ci est connu
- créer des ouvertures en corrélation avec celles existantes. Ne pas casser une symétrie et/ou un ordonnancement existant
- conserver les menuiseries anciennes ou les restituer en rapport avec leur époque
- restituer un enduit à la chaux en conservant les décors existant.

> Se référer au chapitre « Toitures »

> Se référer au chapitre « Façades »

> Se référer au chapitre « Clôtures »



VARIANTE 2

III. TOITURES

Les toits contribuent fortement à l'identité d'un espace bâti et à la perception que l'on en a. Ce sont les matériaux utilisés et leurs couleurs qui créent ou non cette unité.

FORME DE TOIT

> Se référer à chaque typologie

MATÉRIAUX

À l'origine, les bâtis d'exception étaient couverts en ardoise (château et grandes demeures) et le reste des bâtiments étaient couverts de tuiles plates en terre cuite.

À la fin du XIX^{ème} siècle, la tuile mécanique a fait son apparition, moins coûteuse, elle a remplacé la petite tuile plate et parfois l'ardoise sur de nombreux édifices.

La terre cuite requiert des pentes de toit comprises entre 35° et 45°.

La petite tuile plate est l'un des matériaux traditionnels de la couverture de Hérouville. Les faîtages et les arêtières seront constitués de tuiles faîtières de terre cuite calfeutrées au mortier de chaux, joints à crête-de-coq (photo ci-contre).

La tuile mécanique a une forme rectangulaire nervurée qui sert à l'emboîtement et au recouvrement.

Plus économique que la tuile plate, elle adopte plusieurs modèles et formats et elle est caractéristique des constructions des années 1880/1940. Ces couvertures ont souvent un aspect uniforme et des couleurs peu adaptées aux nuances du bâti ancien, cependant ce matériau pourra être conservé pour les constructions relatives à cette époque.

L'ardoise est adaptée aux fortes pentes de toit, on la retrouve donc sur des formes de toitures plus complexes et donc sur du bâti plus riche.

Les restaurations et les réfections des toitures en ardoise existantes seront réalisées avec des ardoises de couleur analogue et de mêmes dimensions que les existantes. Les détails de couvertures, faîtage et arêtières seront exécutés en zinc..

Les débords de toitures soulignent horizontalement la façade et servent à la protéger des intempéries en éloignant l'eau de la façade.

Ils participent de la continuité urbaine.

Les corniches des façades principales sont le plus souvent au plâtre gros (3V de plâtre gros - 1V de chaux aérienne et 2V de sable du pays) ou parfois en pierres de tailles sur les édifices bourgeois.

Gouttières et descentes

Les descentes d'eaux pluviales sont placées en limite de façade sans altération des modénatures, les tracés en biais et en diagonale sont proscrits. Elles sont en zinc non peint.



À droite les tuiles plates traditionnelles à gauche les tuiles mécaniques



La petite tuile plate mesure approximativement 15 x 25 cm et pèse environ 1 kg. Elle est posée à joint croisé à raison de 65 à 80 unités au m². Son accrochage sur les liteaux est assuré par des nez ou des talons moulés.



Tuiles mécaniques à emboîtement



L'ardoise possède une bonne durabilité dans le temps, un poids réduit (qui permet des pentes plus fortes) et de ce fait des formes de toits plus variées).



Le village ayant déjà 3 types de couvertures différents, il est souhaitable de ne pas introduire de matériaux supplémentaires sur du bâti ancien. Cela peut être cependant envisagé sur des constructions contemporaines si cela se justifie.



Corniche au plâtre gros

CONDUITS ET SOUCHES DE CHEMINÉE

Les souches de cheminées anciennes seront maintenues et restaurées.

Le positionnement des souches se fera le long des murs pignons et le plus près possible du faîtage, dans le tiers supérieur du pan de toiture. Les conduits seront si possible regroupés dans la même souche. Les conduits de cheminée seront soit en pierre, soit en enduit au mortier de chaux aérienne, soit en brique.

Tous les entourages de souches seront réalisés en zinc ou en plomb, recouvert d'un bourrelet de mortier de chaux. Les autres matériaux sont à écarter.

RECOMMANDATIONS / COUVERTURES

- Dans la mesure du possible les couvertures, les cheminées, les rives, les faîtages et les corniches doivent être restaurés à l'identique en conservant au maximum les anciens matériaux.
- Toute nouvelle toiture ou reprise de toiture devra respecter les orientations, les pentes et les matériaux de couverture : les couleurs vives et les matériaux brillants sont proscrits.
- Les couvertures doivent respecter la typologie et les matériaux de l'immeuble concerné
- Les matériaux de couverture traditionnels sont par principe conservés ou remplacés par des matériaux neufs de même nature, forme, couleurs que les matériaux traditionnels. Un maximum d'éléments d'origine seront conservés et mélangés aux nouveaux pour que ceux-ci s'intègrent au mieux dans le paysage.
- Certaines toitures en tuiles mécaniques pourront être restituées en tuiles plates petit moule ou en ardoise, suivant leur état et le projet global
- Les éléments de toiture seront maintenus et restaurés dans le respect des mises en oeuvre traditionnelles. Ils seront éventuellement restitués en prenant en compte la composition de la façade et prendront modèle sur les bâtiments anciens.



Cheminées traditionnelles

III. TOITURES

ÉCLAIRAGE DES COMBLES

Lorsque les combles se transforment en habitation, il est bien entendu nécessaire de les éclairer.

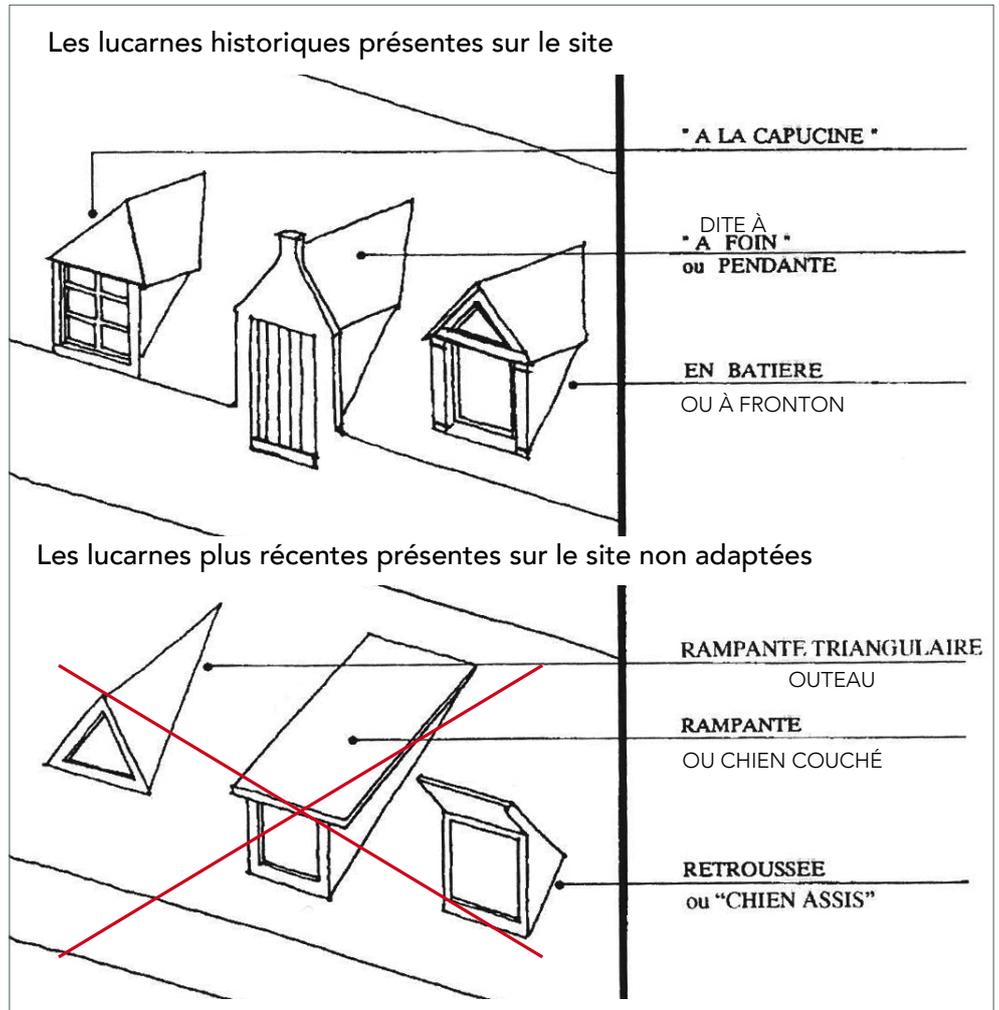
Deux solutions sont possibles : soit par la création de lucarnes, soit par la création de fenêtres de toit.

Création de lucarnes

Il existe de nombreuses formes de lucarnes mais les lucarnes présentes sur le site sont de 3 types :

- la lucarne pendante ou lucarne meunière (présente sur le bâti agricole)
- la lucarne à la capucine (ou à croupe)
- la lucarne en bâtière ou à fronton.

Leur nombre est de une ou deux par pan de toit (souvent sur un seul pan).



Lucarne pendante
avec menuiserie en PVC mal adaptée

Soucre : image extraite du livre « Vocabulaire d'architecture - la maison » de Marc Cunelle éd. Scripta



Lucarne pendante à la capucine
La lucarne pendante se caractérise par une baie engagée qui descend sous l'égout de toiture.



Lucarne en bâtière sur un bâti « noble ».



Lucarne rampante (années 50) récente avec menuiseries à petits-carreaux caractéristiques du XVIII^e siècle. Ici l'ensemble est anachronique et donc en inadéquation avec la typologie du bâti.

Création de châssis de toit

Les châssis de toit sont de plus en plus nombreux car c'est une façon relativement simple de ventiler et d'éclairer les combles.

Le châssis en tabatière est utilisé depuis le XIX^e siècle, il est aujourd'hui remplacé par le châssis de toit très performant techniquement mais qui n'est pas toujours très bien intégrée à la couverture.

Aujourd'hui, des progrès importants ont été faits en la matière, certains châssis s'intègrent facilement à tout type de couverture et respectent toutes les normes thermiques.



Il est important de prendre en compte la composition de la façade pour positionner les fenêtres de toit (à axer sur une fenêtre ou sur un trumeau (partie pleine entre deux baies)).



Châssis de toit mis en œuvre à fleur de la couverture. («Cast P.M.R.»)



Châssis de toit très mal intégrée à la couverture : surépaisseur, mise en œuvre...

RECOMMANDATIONS/ ÉCLAIRAGE DES COMBLES

LUCARNE

- Elle doit avoir les bonnes proportions pour ne pas déséquilibrer la composition d'ensemble et se positionner en adéquation avec l'ordonnement de la façade
- Les lucarnes reprendront les formes des types auxquelles elles se greffent
- Les lucarnes doivent être positionnées dans le tiers inférieur du toit, plus proche de l'égout que du faitage
- Elle doit avoir la même pente et les mêmes matériaux de couverture que la toiture sur laquelle elle s'implante. Les jouées pourront être enduites (même ton que la façade)
- La largeur de la baie ne pourra pas être supérieure à la largeur du percement de la baie inférieure. Cette baie sera plus haute que large et ne dépassera pas en hauteur d'ouverture les 2/3 de celle des baies de l'étage inférieur

CHÂSSIS DE TOIT

- Ils seront en nombre limité (2 maximum) dans les constructions traditionnelles et implanté dans la partie inférieure des combles
- De dimensions réduites, plus hautes que larges : maximum 80*100
- Ils doivent être positionnés en adéquation avec l'ordonnement de la façade
- Incorporés avec pose de type encastrée, sans saillie par rapport au plan de la toiture

III. TOITURES

PANNEAUX SOLAIRES

Document réalisé par la DRAC et UDAP du Val d'Oise
(Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine - ancien STAP)

« Préconisations pour l'intégration une architecturales et paysagères des panneaux solaires »

REGLES DE BONNE CONDUITE /

Dans certains cas, compte tenu de l'intérêt architectural du bâtiment, du site dans lequel il s'inscrit ou en raison de contraintes techniques, la pose de capteurs solaires peut s'avérer inadaptée. D'autres sources d'énergies renouvelables seront alors privilégiée (ex: géothermie, etc...)

QUELQUES REGLES GENERALES /

- Pour une bonne intégration des panneaux solaires, il faut tout d'abord accorder la plus grande importance au bâti existant, mesurer l'impact des panneaux sur leur environnement (urbain ou naturel, proche ou lointain)
- Il faut faire attention à maintenir une cohérence, un certain rapport d'échelle entre pan de toiture et les capteurs. Ils doivent être positionnés de telle sorte que se crée une composition d'ensemble. Les capteurs ne doivent pas être dispersés séparément sur la toiture.
- Ils doivent être insérés dans l'épaisseur de la toiture.
Attention : la dépose est coûteuse, et le remplacement d'un des capteurs peut provoquer un effet «patchwork» qui est à éviter.
- Eviter le plus possible la visibilité des panneaux depuis l'espace public.

LA MAISON TRADITIONNELLE /

Sur du bâti existant

- Lors de la pose de panneaux solaires il faudra porter une attention particulière aux caractéristiques du bâti existant : ses volumes, le rythme et dimensions de ses ouvertures, son parallélisme du plan de toiture, ses lignes de faitage et de gouttière.

- L'implantation de capteurs solaires devra être évitée côté rue. Côté jardin, la localisation sera privilégiée en partie basse des toitures sous réserve d'une bonne intégration. Elle peut aussi s'effectuer au sol. Dans ce cas il faut que les capteurs fassent partie d'un aménagement paysager. Par exemple les adosser à un mur ou à un talusou qu'il n'aient aucun impact visuel sur leur environnement.

Attention, éviter la trop grande superposition de panneaux.

- On préférera l'installation sur un petit volume proche ou adossé au corps de bâtiment principal (auvent, garage, véranda, annexes, etc ...)

Sur une construction neuve

- Eviter les imitations de matériaux de construction style tuiles photovoltaïques.

- Les panneaux solaires doivent être pensés dès le début de la conception comme faisant partie intégrante du projet.



Maison récente, De (95)



Maison récente, Jouy-le-Nouvier (95)



Appertis solaire, Samois (95)



Panneaux posés au sol, Chussy (95)

Exemples de schémas-types d'implantation /



2/4

CHOIX DES PANNEAUX ET DE L'INSTALLATION /

Choix des panneaux

Pour une bonne intégration paysagère il faut choisir des panneaux dont la finition est lisse et mate, de teinte sombre et uniforme et dont la surface est anti-réfléchissante. Pour les cadres des panneaux, privilégier des couleurs sombres.

Le choix des panneaux doit tenir compte de la couleur et de la nature de la couverture : l'ardoise et le zinc sont des supports favorables,

Choix de l'installation

En centre-ville, sera privilégiée la mutualisation des installations de panneaux solaires. Il faut favoriser les ensembles de capteurs plutôt que des installations éparées.



Mairie Pajol, Paris XVIIIe

HABITAT COLLECTIF ET EQUIPEMENT PUBLIC /

Dans une construction contemporaine les capteurs solaires doivent être pensés dès le premier stade de réflexion. L'implantation se fera de préférence en toiture terrasse avec éventuellement une adaptation de l'acrotère pour dissimuler les panneaux.

Ils peuvent aussi être utilisés :

- . en parement (sur des murs isolés ou non),
- . en brise-soleil,
- . en visière pour balcon,
- . en garde-corps,
- . en verrière avec des modules semi-transparents.

Les panneaux solaires sont considérés dans ce cas comme des modénatures.



179 bis, quai Voltaire, Paris Xe



Collège, Cresselles en Perisis (95)



Hungar agricole, Vitry-sur-Seine (95)



serre photovoltaïque, Sabarclim



projet Renault, Flins (78)

LE BATIMENT AGRICOLE /

- Avant la pose de panneaux solaires, il faut vérifier si le bâtiment est raccordé au réseau, la potentialité du site et la résistance de la structure.

- L'implantation en toiture se fera en priorité en partie basse des rampants en l'absence d'incidence dans le paysage, ou sur une annexe ou au sol.

- La production d'énergie photovoltaïque peut aussi directement servir l'exploitation, pour les serres par exemple.

LE BATIMENT INDUSTRIEL /

Ce type de bâtiment se prête particulièrement bien à l'implantation de panneaux solaires, compte tenu des surfaces importantes de toitures et de façade.

La pose des panneaux participera à la composition architecturale du bâtiment. Elle pourra s'effectuer en toiture ou sur les parois verticales en remplacement de matériaux de bardage traditionnels par un matériaux actif.

IV. FAÇADES

Les façades constituent l'élément essentiel du paysage urbain. La rue n'existe que par rapport aux bâtiments qui la bordent, sa qualité dépend donc de l'harmonie qui se dégage de l'ensemble du bâti.

COMPOSITION

> Se référer aux typologies

MATÉRIAUX

Les façades sont constituées de moellons plus ou moins équarris (taillés) en pierre calcaire parfois mélangé à du grès.

Ces façades sont enduites traditionnellement de plâtre et chaux. Cet enduit a plusieurs fonctions non seulement décoratives mais aussi techniques (protection, isolation, régulateur d'humidité).

L'enduit dit à «pierres vues»

Traditionnellement, dans l'architecture rurale, les enduits sont appliqués sur les murs des parties habitées. Il n'y en a pas forcément sur les parties agricoles où les parements sont soit laissés apparents soit avec un enduit dit «à pierres vues». C'est un enduit qui laisse la « tête » de certains moellons apparente comme sur l'exemple ci-dessous.



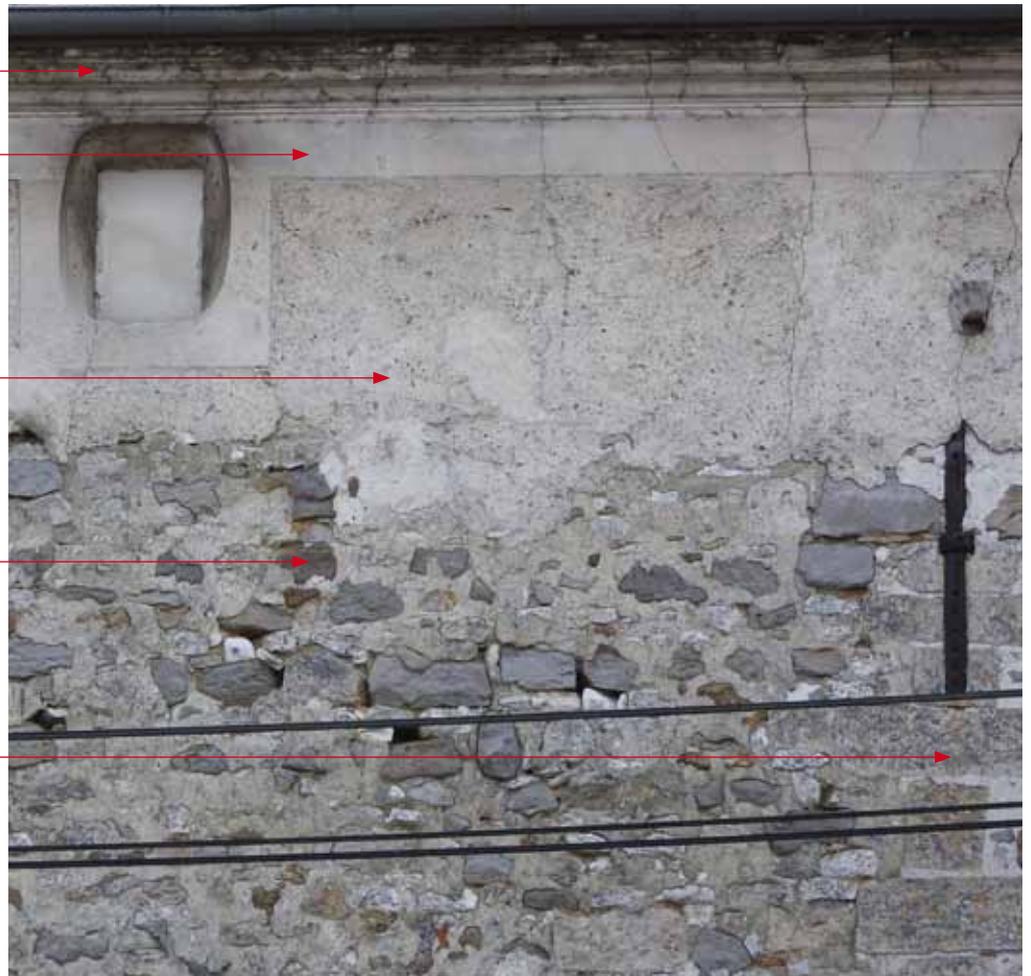
Corniche en pierre ou au mortier avec badigeon de chaux

Bandeau peint sous corniche (il encadre aussi une petite baie)
Aspect lisse

Enduit à la chaux (ou plâtre et chaux) de couleur claire conservé sous le débord de toit
Aspect gratté

Moellons «tout-venant» en calcaire et en grès (non taillés)

Partie harpée en pierres de taille permettant de rigidifier la façade



Il n'est pas rare de trouver des traces d'enduits là où la façade est protégée par le débord de toit, les décors peints eux sont en revanche très rares.



Dans le cas où les moellons restent apparents il ne faut en aucun cas que les joints soient en creux par rapport aux moellons, ils doivent au minimum affleurer.



Pastiche d'enduit dit à «pierres vues» à éviter. Il est important de connaître les mises en œuvre traditionnelles pour éviter de les détourner.

Un grand nombre de pierres en retrait se trouveront cachées (et non contournées). Seules les têtes des pierres les plus avancées viendront affleurer. Les joints sont réalisés au nu des pierres et non en retrait.

Enduits récents non adaptés

Les enduits traditionnels sont très nettement préférables aux enduits prêts à l'emploi «ciment» ou «plastique» qui sont souvent inesthétiques et qui entraînent des désordres de différents types :

- étanche aux échanges thermiques
- création d'une surépaisseur très inesthétique
- teintes et finitions parfaitement uniformes qui vieillissent mal dans le temps et tendent à uniformiser le paysage urbain.

Le ciment (utilisé souvent en réparation) est néfaste pour les bâtis anciens, il empêche les maçonneries de respirer ce qui ne fait donc qu'amplifier le problème. Il est de plus difficilement réversible sans abîmer les maçonneries et il reste très peu esthétique, c'est donc un matériau à bannir dans le bâti ancien.



Modénatures et décors

Les décors et les modénatures (ensemble des reliefs de la façade) sont des éléments importants qui n'ont pas qu'une fonction esthétique. Ils animent et structurent la façade mais possèdent à l'origine une fonction plus technique notamment celle de canaliser les eaux de pluie afin de protéger la façade. On les retrouve essentiellement sur les maisons de bourg. Ils doivent être absolument conservés et mis en valeur.



Enduit venant en surépaisseur par rapport au éléments de décors avec un découpage très rigide. De plus, il est très uniforme > À proscrire.



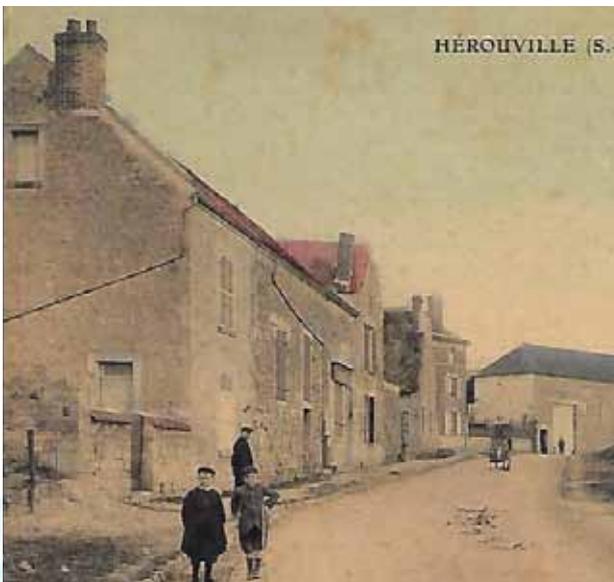
Sur cet enduit traditionnel le harpage en pierre de taille est au même nu que l'enduit. On remarque un bandeau sous corniche de teinte ocre.

IV. FAÇADES

**TRANSFORMATION /
CRÉATION D'UNE BAIE**

Les ouvertures traditionnelles sont plus hautes que larges. La forme et la dimension des baies à modifier ou à créer doivent s'intégrer au bâti existant, il est important de prendre en compte la typologie du bâti, les éléments en place (baies existantes et décors) et le bâti environnant pour bien intégrer le projet.

Les nouvelles baies doivent s'intégrer à l'ordonnement de la façade. Il est ensuite très difficile de revenir en arrière, il est donc important de bien penser son projet. Elles seront en bois ou en métal avec des profilés en adéquation avec le bâti ancien.

**Début du XX^{ème} (Site Delcampe) & 2016**

La façade a été fortement transformée avec des baies aux proportions peu adaptées à la typologie du village : de formes carrées et de trop grandes dimensions. Le blanc vient souligner ce déséquilibre.

LES MENUISERIES

Sur l'ensemble du village, il est devenu très rare de trouver des menuiseries anciennes encore en place et les nouvelles menuiseries sont, dans la majorité des cas, mal adaptées au bâtiment tant du point de vue esthétique que fonctionnel.

Le dessin des menuiseries participe à la qualité architecturale d'autant plus quand il s'agit de bâtiments à l'architecture simple et sans modénature. C'est une perte irréversible et fort préjudiciable pour la physiologie et l'identité des villages et des villes françaises.

> Voir l'encart sur les menuiseries en PVC en pages suivantes.

Les fenêtres et les portes

Les fenêtres classiques depuis la fin du XVIII^{ème} siècle sont à deux vantaux et à grands carreaux plus hauts que larges.

Malgré une certaine pression de la publicité et des démarcheurs commerciaux, il ne faut pas décider trop hâtivement du remplacement des menuiseries anciennes.

Lorsqu'une baie est mal intégrée, par ses proportions et/ou sa position à une façade, il faut surtout éviter de la mettre en valeur par un encadrement (qui plus est de couleur blanche) car celui-ci souligne et accentue le déséquilibre.

En effet, beaucoup de fenêtres du XIX^{ème} siècle sont encore en très bon état, leur isolation et leur étanchéité peuvent être améliorées par des moyens simples. Le remplacement de certaines d'entre elles est cependant nécessaire et dans ce cas la menuiserie de remplacement devra avoir des caractéristiques les plus voisines possibles de la menuiserie d'origine en s'adaptant parfaitement à la baie.



Adapter la menuiserie à la baie et non l'inverse. Sur la photo de gauche, non seulement la menuiserie ne s'adapte pas à la baie mais le dessin n'est pas non plus traditionnel. À droite, un bon exemple. Un seul bémol cependant sur la couleur blanche qui se détache trop de l'ensemble architectural, un blanc teinté ou une couleur claire est préférable (voir le chapitre «couleurs»)



Fenêtres neuves mauvais et bon exemple

À gauche fenêtre en PVC dont le montant central est beaucoup trop large et les faux petits carreaux pas du tout adaptés. À droite menuiserie en bois respectant les profilés anciens. Exemple à suivre.

Dans le cas du remplacement d'une porte, elle doit, comme les fenêtres, s'adapter parfaitement aux dimensions des baies anciennes.

Le modèle pour une porte d'entrée doit être simple avec ou sans imposte vitrée. À éviter les portes standardisées comme la porte «demi-lune» ci-dessous qui banalise l'architecture.



Les portes aussi doivent s'adapter à la baie ancienne. À gauche exemple de modèle préfabriqué «demi-lune» visible dans la France entière et sur tout type de bâti, à proscrire. À droite, la porte est trop petite en hauteur mais le modèle peut être adapté s'il est peint.

Les portes charretières sont à larges lames de bois peint. Elles peuvent être adaptées pour une plus grande maniabilité en créant une imposte fixe en bois.



QUE SIGNIFIE POSE D'UNE MENUISERIE EN RÉNOVATION ?

Cela signifie que la nouvelle menuiserie sera posée sur le dormant existant (partie fixe de la menuiserie), cela entraîne des profils très larges et une perte importante de surface vitrée. Ce système, certes moins coûteux car plus simple à poser, est à proscrire.

IV. FAÇADES

MENUISERIES EN PVC : POURQUOI LES ÉVITER DANS LE BÂTI EN GÉNÉRAL ET DANS LE BÂTI ANCIEN EN PARTICULIER ?

Les menuiseries PVC ont, pour le grand public, deux avantages majeurs : 1. des prix attractifs, 2. elles demandent très peu d'entretien. Ces avantages apparents cachent en fait de nombreux inconvénients :

UNE PLUS OU MOINS IMPORTANTE PERTE DE LUMIÈRE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS ET UNE ESTHÉTIQUE TRÈS PAUVRE QUI ENGENDRE UNE ALTÉRATION DE L'ARCHITECTURE À L'ÉCHELLE DU BÂTIMENT ET DE L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Ces inconvénients sont engendrés par :

- la pose de menuiseries standardisées non adaptées aux dimensions exactes des baies anciennes : les jours restants sont comblés de façon plus ou moins heureuse.
- la pose des menuiseries en «rénovation» c'est-à-dire sur le dormant existant élargissent les profilés
- le fait que le PVC est un matériau moins rigide que le bois : les menuiseries sont plus épaisses et même parfois renforcées par du métal pour rigidifier leur structure.

La surface vitrée est considérablement réduite et par conséquent il en résulte moins de lumière (voir photo ci-dessous).

UNE DURABILITÉ RÉDUITE DANS LE TEMPS ET UNE EFFRACTION PLUS FACILE

Le PVC est présenté comme un matériau facile d'entretien, cependant il est sensible aux UV. Ainsi, son aspect se ternit avec le temps, les blancs jaunissent, et les couleurs (limitées dans le choix) passent. De ce fait, il est moins durable que le bois (qui bien entretenu peut se conserver plusieurs siècles) avec une durée de vie en moyenne d'une trentaine d'années.



□ surface vitrée à l'origine

De plus, le PVC peut être facilement brûlé ou fondu. Par conséquent, il facilite l'effraction : une porte peut être facilement ouverte par une lampe à souder ou un chalumeau.

NOCIVES POUR LA SANTÉ DES PERSONNES ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Le PVC ou chlorure de polyvinyle est fabriqué à partir de pétrole (éthylène) et de chlorure de sodium. Afin de stabiliser la composition, des additifs chimiques sont ajoutés, tels que le plomb et le cadmium qui sont des métaux toxiques pour l'environnement et la santé.

La fabrication du PVC, même si elle est soumise à des mesures de protections strictes et des normes, reste polluante pour l'environnement. En effet, sa fabrication concentre des substances chimiques nocives (plomb, cadmium, chlorure de vinyle...) qui sont difficilement traitées dans les eaux usées et qui se retrouvent dans les émissions atmosphériques. Lors de sa production, les professionnels se trouvent en présence de chlorure de vinyle, un gaz qui s'est avéré nocif et cancérigène pour l'homme.

Non seulement le PVC a une durée de vie limitée mais en plus son recyclage pose un réel problème. Ce matériau n'est pas recyclable et sa combustion est très polluante. Lors de son incinération, le PVC dégage des dioxines et de l'acide chlorhydrique. Ainsi en cas d'incendie domestique ou accidentel, ces gaz sont extrêmement nocifs. L'acide chlorhydrique entraîne une irritation des yeux, de la bouche, de la gorge, des voies respiratoires et de la peau.

Du fait de ses risques pour la santé et l'environnement (production, utilisation, élimination), des pays européens ont choisis d'interdire son utilisation ou de la limiter. Ainsi, la Suède a proscrit son utilisation depuis 1995, et le PVC est fortement réglementé en Autriche, au Danemark et en Allemagne (voire interdit dans certaines villes, comme Berlin, Munich et Bonn).

Sources :

Ministères de l'environnement, de la santé, du logement et de l'urbanisme du Luxembourg
France 5-2002 « Pour ou contre le PVC »
Ministère de l'environnement : rapport officiel du 3/04/1990
Commission européenne - le livre vert sur le PVC
<http://maisondesservices.com/habitation/page68.html>
http://www.encyclo-ecolo.com/PVC_et_environment
<http://www.ecoconstructionauvergne.fr/portes-fenêtres-vitrages/portes-et-fenêtres>
<http://www.partenaire-europeen.fr/Actualites/actualite-de-l-immobilier/L-actualite-nationale/PVC-utilisation-avantages-inconvenients-20100812>

Les contrevents (ou volets)

Les contrevents traditionnels à larges lames de bois à deux ou trois barres (ils peuvent être en partie ou totalement persiennés) ont pratiquement disparu. Ils ont été remplacés par des contrevents dits à «écharpe» (ou « en Z »), comme sur la photo ci-dessous. Ils sont à proscrire car ils sont très « épais » et pas du tout de tradition locale.



Sur cet exemple, les menuiseries et le garde-corps ont tout trois été remplacés par des éléments qui appauvrissent le bâti : larges montants de fenêtres en PVC, contrevents « en écharpe » et garde-corps en bois.



Les menuiseries (fenêtres, volets et porte) de cette maison respectent l'architecture traditionnelle. Le garde-corps en bois et fer forgé est absolument à conserver.

Les améliorations possibles : les lames de bois des volets devraient être un peu plus larges et les couleurs pourraient être plus en harmonie (voir le chapitre sur la couleur). Cette façade devrait être enduite.

FERRONNERIES

Les ferronneries comme les menuiseries enrichissent les façades et jouent un rôle important dans la qualité architecturale. Il est donc important de soigner cet élément et d'en préserver les modèles anciens. Les grilles de défense dites «à l'andalouse» comme sur la photo ci-dessous ne sont pas du tout régionales. Dans tous les cas, il vaut mieux privilégier un modèle simple à barreaudages verticaux.



RECOMMANDATIONS / FAÇADE

- En général, restaurer plutôt que remplacer
- Protéger les moellons de mur avec un enduit (plâtre / chaux) respirant adapté aux maçonneries anciennes (proscrire le ciment)
- Adapter le type d'enduit à la typologie du bâti
- Préserver les dimensions et l'ordonnement ou le non ordonnancement des ouvertures d'origine (suivant typologie)
- Les fenêtres créées sont toujours plus hautes que larges
- Restaurer les décors existants mais ne pas créer d'éléments de décor qui n'existaient pas sur les maisons de ferme, tels que bandeaux, encadrements de baies
- Les menuiseries s'adaptent aux baies et sont en bois peints
- Les vantaux des fenêtres ont un recouvrement par carreaux adapté à la datation du bâti
- Les volets et les portes charretières ou agricoles sont à larges lames de bois verticales
- Les volets roulants sont proscrits sur rue. Les coffres et les coulisses sur jardins devront être intégrés à la maçonnerie et de couleurs similaires à la maçonnerie
- Les portes d'entrée sont de facture simple avec ou sans imposte vitrée
- Les ferronneries créées sont les plus discrètes possible

V. CLÔTURES ET PORTAILS



Les clôtures participent à la qualité du lieu et assurent la continuité urbaine et la transition entre espace public et privé. Implantées le long des voies, elles figurent parmi les éléments les plus perceptibles du paysage et sont, de ce fait, déterminantes dans la cohérence du paysage.

Les hauts murs anciens très présents dans le paysage jouent un rôle structurant important dans le paysage d'Hérouville et participent très fortement à son identité. Ils sont les marques physiques des grands domaines (fermes et château) encore en activité ou aujourd'hui disparus. Ils doivent être entretenus et restaurés.

MATÉRIAUX

Les clôtures sont de deux types suivant les typologies :

- soit formées de hauts murs en moellons apparents et couronnés par un chaperon en tuiles qui permet de protéger les maçonneries des infiltrations d'eau.

- soit constituées par des murs bahuts d'un mètre environ surmontés de grilles en fer forgé avec ou non des pare-vues. Clôture et portail forme un tout harmonieux.



Sur les maisons de bourg les clôtures sont formées par des murs bahuts d'un mètre environ surmontés de grilles en fer forgé avec ou non des pare-vues. Clôture et portail forme un tout harmonieux.



1979 (source Mérimée) & 2016 - 2 rue du Poteau

La clôture (mur de moellons avec chaperon en tuiles) a été restaurée et remaniée. L'ensemble est harmonieux hormis le auvent très massif ajouté au-dessus du portail qui alourdit considérablement la perception d'ensemble. Ce type de auvent est un dispositif que l'on retrouve mais il est important de bien en adapter les dimensions. Les portails seraient par ailleurs mieux intégrés s'ils étaient peints.



En cas de réparation ou de surélévation, il est important de ne pas dénaturer un type et de garder les mêmes matériaux.



La surélévation d'une clôture en maçonnerie doit se faire avec les mêmes dispositions. Un mur bas peut être surmonté d'une grille en fer forgé mais les proportions doivent s'y prêter (le mur ne doit pas être trop haut moins d'un mètre).

Lorsque les clôtures sont trop hétéroclites (comme sur la photo ci-dessous), l'espace urbain perd en cohérence, il est important de ne pas multiplier les types de clôtures et de portails pour garder une harmonie générale.



Comme pour les autres menuiseries, le PVC est à proscrire pour les portails et les éléments de clôtures (se référer au paragraphe sur le PVC en pages précédentes), il ne s'intègre pas du tout dans l'espace urbain.



Le PVC appauvrit l'architecture, il est très présent visuellement dans le paysage

PORTAILS

Les portails et portillons s'insèrent de façon très simple dans la maçonnerie du mur.

Ils sont en bois ou en fer forgé peints et reproduisent les modèles anciens.

Les nouveaux seront de formes très simples de forme rectangulaire afin de s'insérer au mieux.



RECOMMANDATIONS

- Entretien et restaurer les clôtures en place. À défaut de chaperons en tuiles créer une arase de mur au mortier de chaux avec forme de pente pour protéger la tête de mur
- Respecter les typologies de clôtures : soit mur plein, soit mur bahut surmonté de fer forgé
- Les portails sont en bois ou en fer de forme simple et traditionnelle. Les erreurs à éviter : les piliers de pierres artificielles, les portails de forme galbée, les parements plaqués et tous les matériaux étrangers aux traditions locales
- En limites séparatives : privilégier les haies végétales d'essence locales doublées d'un grillage.

VI. COULEURS

La couleur est donnée par le matériau de base utilisé dans l'architecture (pierre, terre cuite, ardoises,...) ou par un apport de matière colorante sur un support : les terres qui colorent les enduits, les pigments qui, associés à un liant, colorent les surfaces des bois ou des enduits (badigeon).

Utilisées par toutes les civilisations, les terres se prêtent à une grande variété de décors.

C'est pourquoi les couleurs seront différentes suivant les territoires, les époques de construction, les situations et les milieux d'implantation des bâtiments ; cela fait la richesse d'un pays.

Gamme générale

La gamme générale est composée des dominantes chromatiques architecturales d'une ville, constituées par la végétation, dominante importante du paysage, et par la couleur des toits et des murs lesquels représentent la majeure partie de la construction.

À Hérouville, il est important de garder l'harmonie des parements de façades et de conserver la couleur de la pierre comme base de référence.

Gamme ponctuelle

La gamme ponctuelle constituée essentiellement par les menuiseries et les ferronneries, est composée de couleurs en contraste avec la gamme principale soit en valeur, soit en tonalité.

La gamme ponctuelle doit permettre de différencier les maisons les unes des autres et être la marque personnelle de chaque propriétaire. Le choix de ces couleurs doit cependant rester dans des couleurs qui ne se détachent pas dans le paysage urbain et qui s'harmonise à l'architecture.

À Hérouville la majorité des menuiseries sont blanches et/ou marron foncé, il est souhaitable de diversifier et d'employer des couleurs plus douces.

Ci-contre quelques exemple à suivre et ne pas suivre.

La couleur dans l'architecture est un élément important, bien souvent négligé et qui peut modifier la perception que l'on a des volumes, l'ordonnement et les proportions des façades. Il faut avoir conscience que la couleur est une décision d'aménagement au même titre que la composition d'un espace.



À Hérouville la gamme générale est constituée par la couleur douce des sables et des pierres locaux.



Le blanc considéré comme la couleur hygiénique (chaux vive) est brutal dans l'environnement : il laisse trop se détacher les éléments dans le paysage urbain: ici le regard est immédiatement attiré par les menuiseries de droite



Il est important d'harmoniser les couleurs d'une même façade et de choisir une teinte en adéquation avec le site. Ce type de bleu n'est pas du tout régional.

LES COULEURS À PRIVILÉGIER

Exemples de couleurs douces et en harmonie avec le bâti

**LES COULEURS À PROSCRIRE**

Exemples de couleurs trop criardes ou inadaptées aux teintes régionales

**RECOMMANDATIONS**

- Les menuiseries seront en bois peint et non vernis. Les vernis et lasures sont à proscrire
- Les fenêtres seront de tons clairs (beige, blanc cassé, blanc teinté, gris clair...) ou de la même couleur que les volets
- Le blanc pur est proscrié, le noir est proscrié sauf pour les ferronneries, le marron foncé est à éviter
- Les volets et les portes auront des tons plus foncés que les menuiseries et en harmonie avec les autres couleurs de la façade
- Utiliser une peinture micro-poreuse de type minéral

VII. RÉHABILITATIONS, EXTENSIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES

Il est nécessaire d'encadrer les évolutions du bâti en favorisant de l'architecture contemporaine de qualité respectueuse de son patrimoine bâti, de son environnement et de l'environnement en général.

Les nouvelles constructions doivent prendre en compte la typologie sur laquelle elle vient se greffer. L'enjeu est de créer du bâti moderne s'appuyant sur sa richesse patrimoniale.

Ces dispositions ne visent en aucun cas à produire une imitation des caractéristiques anciennes, l'architecture pastiche n'est pas souhaitable car elle ne peut être qu'une pale copie des dispositions existantes.

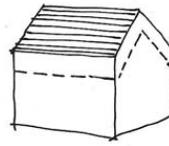
Il est important d'intégrer au bâti ancien des « innovations mimétiques » qui affirment leur nouveauté tout en respectant l'architecture existante en prenant en compte les spécificités du tissu urbain ancien et en utilisant des matériaux traditionnels sous une forme contemporaine.

RECOMMANDATIONS / RÉHABILITATIONS / EXTENSIONS

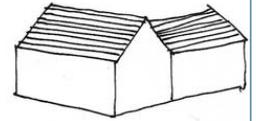
D'une manière générale, toutes les interventions sur le bâti existant et sur le bâti à créer devront respecter les principes suivants :

- Conservation de la structure parcellaire ancienne (découpage des parcelles, forme, proportions, dimensions et rythme)
- Respect et valorisation des volumétries anciennes existantes
- Respect et valorisation des ordonnancements et composition des façades anciennes.
- Garantie de l'intégrité et de la cohérence de l'ensemble urbain et respect des caractéristiques architecturales identifiées

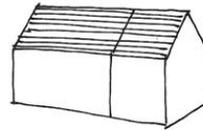
QUELQUES EXEMPLES D'EXTENSIONS POSSIBLES



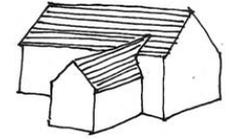
Extension par surélévation



Bâtiment en équerre



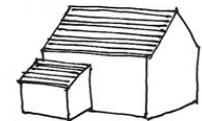
Extension en prolongement



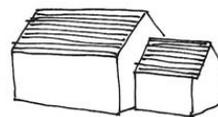
Annexe en retour d'équerre



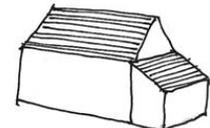
Extension avec prolongement de toiture



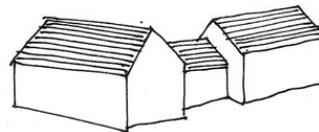
Annexe en appentis



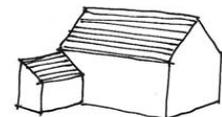
Annexe latérale en appentis



Annexe latérale en appentis



Corps de bâtiment en équerre



Annexe en équerre

Croquis réalisés à partir du livre « *La maison rurale en Ile-de-France* » de Pierre Thiébault éd. Eyrolles

Ci-contre : exemple d'extension bien intégrée : proportions respectées, matériaux identiques.



1979 (source Mérimée) & 2016 - 8, rue Bourgeoise

La réhabilitation de la fin des années 70 a provoqué une banalisation de l'architecture et de l'espace urbain.

Le nouveau bâtiment ne respecte pas du tout les caractéristiques des typologies de bâti notamment par rapport aux matériaux et aux dimensions des baies plus larges que hautes et disproportionnées par rapport au bâtiment. Cela provoque un effet de tassement, le bâtiment est en total décalage avec son environnement. Le bois est à utiliser avec parcimonie, plutôt pour de petite extension ou des bâtiments agricoles

Il n'est pas possible de définir un « modèle » de construction nouvelle à appliquer dans le village de Hérouville. Le propre de l'architecture est de tirer parti du lieu au bénéfice du projet.

Ce cahier propose des clefs de lecture du vocabulaire architectural de la commune, il peut constituer une source d'inspiration pour les nouvelles constructions. Pour asseoir leur insertion dans le tissu existant et poursuivre l'identité du village, les nouvelles constructions sont invitées à s'inspirer des typologies décrites : leurs volumes et leurs gabarits, leurs implantations, leurs toitures, le traitement de leur aspect extérieur... en les réinterprétant sans entrer dans le pastiche



Le bâtiment en extension servant de garage ne prend pas du tout en compte le bâti environnant : une seule pente de toit, ouvertures non organisées. Cette extension crée un accident dans la continuité urbaine.

À gauche des garages bien intégrés dans le paysage car ils forment un ensemble cohérent avec le mur de clôture.

À droite, en revanche les garages et la terrasse, s'intègrent moins bien par leur volume et leur matériau dans le paysage urbain.

Exemple d'extension à Hérouville. L'écriture est contemporaine avec un volume qui s'intègre bien à l'ensemble existant.

Source CAUE : <http://www.caue-observatoire.fr/>



Hérouville : la réhabilitation du bâtiment agricole pour y installer les locaux de la mairie est réussie : l'écriture contemporaine des menuiseries s'intègre parfaitement au bâti environnant tout en évitant le pastiche..

VI. RÉHABILITATIONS, EXTENSIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES

CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour que les constructions neuves puissent s'intégrer au mieux dans le site, il est nécessaire de conserver des points communs à l'écriture architecturale ancienne, notamment dans les volumétries, les matériaux et les couleurs.

Les constructions nouvelles doivent adopter des attitudes durables que ce soit pour les bâtiments ou les espaces extérieurs privés.



Hérouville - Exemple réussie d'intégration.



EXEMPLE Concours d'architecture vexinoise contemporaine - 2015
Projet «Terres de partage» sur le site de Labbeville - Architectes NLV (J-M NASTORG, M VIGOUROUX et P LEMAIRE) - Lauréats
Source: PNR <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/le-parc/actualites/en-cours/bdd/actu/109>



EXEMPLE Concours d'architecture vexinoise contemporaine - 2015
Projet à Vigny - Architectes ABDPA, A BROCHARD, J-M PITET, J DEBOIS
Source: PNR <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/le-parc/actualites/en-cours/bdd/actu/109>

RECOMMANDATIONS / CONSTRUCTIONS NEUVES

- Préserver et chercher à tirer parti des éléments caractéristiques du site d'implantation : murs de pierres, végétation, typologie architecturale.
- Éviter la profusion de matériaux et de couleurs
- Éviter l'architecture de pastiche, il est important que l'architecture évolue avec son temps.



Amsterdam : exemple d'architectures contemporaines reprenant les gabarits et les couleurs traditionnels mais avec une écriture moderne. L'ensemble juxtaposé reste très cohérent. Le quartier contemporain à droite adopte les gabarits et les couleurs des quartiers anciens ce qui crée un ensemble très harmonieux avec des écritures architecturales très différentes.

